



Commune de Florennes
Province de Namur

OBJET : Convocation du Conseil communal.

En application de l'art. L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation et du Décret du 8 décembre 2005 (M.B. du 2 janvier 2006, modifiant ledit Code), vous êtes invité(e) à participer à la séance du Conseil Communal, qui se tiendra

le jeudi 31 mars 2022

à 19H30

Maison de village Grand Place 157 à Morialmé

ORDRE DU JOUR

1. Fonctionnement du Conseil communal - Installation d'un conseiller communal - M. Cédric VANDENBERGHE
2. Démission d'un conseiller de l'action sociale
3. Modification du tableau de préséance du Conseil communal
4. Communication d'une décision de l'autorité de tutelle (ROI du Conseil communal) - Information
5. Communication d'une décision de l'autorité de tutelle (Annexe télétravail) - Information
6. Communication d'une décision de l'autorité de tutelle (Charte informatique) - Information
7. Communication d'une décision de l'autorité de tutelle (Règlement de travail et Statut administratif) - Information
8. Finances communales - Modification budgétaire 1/2022 - Arrêt
9. Règlement communal relatif à l'exercice et à l'organisation des activités ambulantes sur les marchés publics et le domaine public - Modification - Approbation
10. PCDR - Rapport annuel 2021 - Validation
11. Patrimoine - Saint-Aubin, Rue de Hurtebise - Mission de division et de bornage des parcelles D48M et D 48P - Accord
12. Patrimoine - Rosée - Démolition administrative de trois parcelles communales
13. Patrimoine - Rosée - Démolition administrative de deux parcelles communales
14. Patrimoine - Morialmé, Maison de Village - Contrat de concession de gestion - Accord
15. Patrimoine - Florennes, Place du Chapitre, 1 - Maison des Jeunes de Florennes - Projet de convention d'occupation - Accord
16. Patrimoine - Florennes, ancien Foyer culturel - Convention pour l'occupation des salles
17. Patrimoine - Saint-Aubin, La Quenterelle - Parcelle A 93 - Frais relatifs à la fin de bail à ferme - Accord

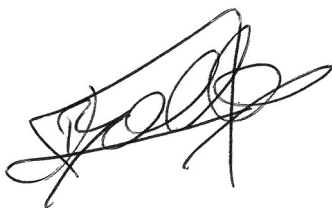
CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL – ORDRE DU JOUR

18. Patrimoine - Rosée, Rue des Ruelles - Vente de la parcelle cadastrée C 108 P - Accord sur le projet d'acte de vente
19. Patrimoine - Morialmé, Grand Place - Changement de nom - Rue Tracassière - Accord
20. Patrimoine - Saint-Aubin, lieu-dit "Grande Bruyère" - Convention d'occupation
21. Patrimoine - Morialmé, Rue Fort Jaco - Achat de la parcelle B629/02 E - Projet d'acte d'achat - Accord
22. Devis forestier 2022 - Approbation
23. Adhésion à la centrale d'achat du Bep, relative à la réalisation d'audit Ureba et quickscan
24. Rénovation énergétique du stade du RSC Florennois - Recours à un bureau d'étude
25. Rénovation énergétique de l'Espace culture - Recours à un bureau d'étude
26. FLAVION - Rénovation de la salle communale "Ile de France" - Désignation d'un bureau d'étude
27. Acquisition d'un véhicule avec benne basculante pour le service technique communal - Service de la voirie - Approbation des conditions et du mode de passation
28. Fabrique d'Eglise d'Hanzinne - Modification budgétaire n°1 - Exercice 2022 - Approbation - Décision
29. Fabrique d'Eglise de Thy-le-Bauduin - Compte 2021 - Approbation - Décision
30. Plan de Cohésion Sociale - Rapport financier et tableau de bord 2021
31. Enseignement - Ouverture d'une demi-classe maternelle à l'implantation de Flavion, dépendant de l'école communale de Florennes 1 - Au 21 mars 2022 - Décision - Ratification
32. Enseignement - Ouverture d'une demi-classe maternelle à l'implantation d'Hanzinne, dépendant de l'école communale de Florennes 1 - Au 21 mars 2022 - Décision - Ratification
33. Enseignement - Prise en charge, par le budget communal, d'un traitement d'enseignant(e) maternel(le) contractuel(le) ordinaire - A raison de 26/26 périodes/semaine supplémentaires - Du 07 au 20 mars 2022 inclus - Décision - Ratification
34. Décisions de la séance du 24 février 2022 - Approbation - Décision

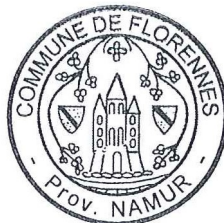
HUIS CLOS

35. Enseignement - Diverses désignations de membres du personnel enseignant maternel et/ou primaire à titre temporaire dans des emplois vacants et/ou non vacants ou à charge du Pouvoir organisateur - Février 2022 - Décision - Ratification
36. Personnel communal - Service technique - Prolongation de la désignation pour exercer une fonction supérieure - Poste de Brigadier C1
37. Personnel communal - Service technique - Désignation pour l'exercice d'une fonction supérieure - Poste de Chef de service des taxes et des finances C3

Le Directeur Général,
Mathieu BOLLE



Par le Collège,



Le Bourgmestre,
Stéphane LASSEAUX

